



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[COMMUNIQUE DE PRESSE] 20 ANS DE LA LOI HANDICAP : Il reste beaucoup à faire pour l'inclusion des travailleurs et travailleuses

Depuis l'adoption de la loi du 11 février 2005, l'égalité des droits et des chances a été mieux prise en compte, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été renforcée. Pour autant, beaucoup reste encore à faire dans la société en général, dans le monde du travail notamment.

Aujourd'hui, l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH), atteint en moyenne 3.6% dans le secteur privé et 5.5% dans le secteur public alors qu'elle est fixée à 6% depuis 1987. De plus, le taux de chômage des travailleurs handicapés (11%) reste plus élevé que dans l'ensemble de la population active (7%).

Pour la CFDT, cela révèle que de nombreux défis qui restent à relever notamment :

- *l'accès à l'emploi des travailleurs en situation de handicap, l'aménagement et l'adaptation des postes de travail*
- *la qualité des emplois des travailleurs handicapés, la reconnaissance des parcours et l'accès à la formation*
- *la prise en compte de tous les handicaps qu'ils soient visibles ou invisibles, physiques, psychiques et mentaux*
- *les enjeux de mobilité/déplacement et de logement.*

L'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels, des accidents du travail et des maladies professionnelles est un enjeu crucial, tout comme l'adaptation des postes de travail et le maintien dans l'emploi.

Pour la CFDT, c'est avant tout par le dialogue social que des progrès peuvent être obtenus afin de répondre enfin à l'ambition de la loi du 11 février 2005 pour une pleine citoyenneté des personnes handicapées.



Les chiffres clés (de 2024) à retenir

- **3 068 000** personnes reconnues handicapées (soit 7,5 % des 15-64 ans) ;
- **1 205 000** personnes handicapées en emploi ;
- **12 %** de taux de chômage (contre 18 % en 2018) ;
- **3,6 %** des emplois sont occupés par des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, et 5,6 % dans la fonction publique.

Documents

[\[COMMUNIQUE DE PRESSE\] 20 ANS DE LA LOI HANDICAP : Il reste beaucoup à faire pour l'inclusion des travailleurs et travailleuses](#)

Liens utiles

[Handicap : pour l'inclusion et le maintien dans l'emploi](#)

[Handicap : vingt ans après, la loi inachevée](#)